

# PROJET ETABLISSEMENT

2024 – 2027



**ECOLE COMMUNALE FONDAMENTALE JEAN NOTE  
AVENUE DE GAULLE 1  
7500 TOURNAI**

**Bureau : 069 229 593**

**GSM : 0498 907643**

**Mail : [ecole.jeannot@tournai.be](mailto:ecole.jeannot@tournai.be)**

C'est dans un cadre familial que chaque enfant est accueilli par le personnel et les camarades.

Un brin de verdure dans la ville !

L'école dispose d'un jardin verdoyant et ombragé permettant aux enfants de pique-niquer par beau temps et également d'y jouer pendant les récréations ainsi que d'une grande cour intérieure dans laquelle ils peuvent s'amuser en toute sécurité.

Les classes de cours sont spacieuses, aérées et lumineuses.

Des tableaux blancs interactifs sont utilisés de la 3e année maternelle à la 6e année primaire.

Chaque classe dispose d'un mobilier adapté aux enfants et d'une bibliothèque.

Pour la pratique des activités d'éducation physique et de psychomotricité, l'école est dotée d'une grande salle de 140 m<sup>2</sup> équipée d'un matériel varié, attrayant et adapté aux enfants.

Deux réfectoires peuvent recevoir les enfants pour le repas : un pour les enfants de primaire et un pour les enfants de maternelle. Ils sont tous deux aménagés pour le bien-être des enfants.

L'école se situe aux abords de Tournai, à 2 pas de la Maison de la Culture et du Hall des Sports.

Le parking aisé en face de l'école est gratuit.

L'école est facilement accessible : non loin des grands réseaux routiers.

Un arrêt de bus devant l'école permet de rejoindre facilement différents endroits de la ville ainsi que la gare.



# FOCUS SUR LA LECTURE POUR LE PLAISIR DE LIRE ET ENRICHIR LE VOCABULAIRE, MANIPULER LES GRANDEURS ET EXPERIMENTER LES SCIENCES

« Quand je pense à tous ces livres qu'il me reste à lire,  
j'ai la certitude d'être encore heureux »

Jules Renard

## **Lire,**

C'est jouer, c'est s'amuser  
C'est construire des rêves  
C'est réfléchir  
C'est développer un état d'esprit  
C'est s'isoler et être accompagné  
C'est prendre du plaisir

## **Le vocabulaire,**

C'est adapter les mots et son discours  
C'est être créatif  
C'est se cultiver  
C'est jouer avec les mots dans son contexte  
C'est nécessaire pour écrire, pour lire et comprendre un texte  
C'est pour transmettre des idées, des messages, à l'écrit ou à l'oral



## **Les grandeurs,**

C'est fixer du vocabulaire spécifique  
C'est manipuler et jouer pour apprendre  
C'est observer, comparer, estimer, classer, trier  
C'est découvrir des nouveaux objets  
C'est pour construire des connaissances et des repères

## **Les Sciences,**

C'est manipuler, jouer, expérimenter,  
C'est observer, confronter,  
C'est imaginer  
C'est toucher, goûter  
C'est tirer des conclusions  
C'est développer l'esprit critique  
C'est cultiver le plaisir d'apprendre  
C'est développer la curiosité  
C'est élaborer et travailler la démarche scientifique

Dans notre école, nous attachons une importance particulière aux valeurs  
ayant trait à la solidarité et à l'entraide, à l'autonomie et au respect.

## **A. Donner un sens aux apprentissages**

L'enfant développera ses compétences, le plus souvent possible, au départ de situations de vie ainsi qu'une aptitude et un plaisir à communiquer.

Il sera un enfant "acteur", confronté à la résolution de problèmes vrais et s'impliquera dans la recherche.

Il pourra ainsi acquérir des compétences solides et transférables :

- ✓ Savoir parler, écouter, lire et écrire
  - ✓ Saisir l'information
  - ✓ Traiter l'information
  - ✓ Mémoriser l'information
  - ✓ Utiliser l'information
  - ✓ Communiquer l'information
- Pour mieux s'exprimer et communiquer
- Pour une meilleure compréhension
- Pour que la lecture et l'écriture soient un moyen d'expression et de communication, à la portée de tous, pour aller plus loin, en soi, au-delà de soi, ensemble

Par la lecture et l'écriture, l'enfant s'exprimera librement oralement, par écrit, par gestes ... individuellement ou en groupe.

En lecture :

- ✓ Orienter sa prise de parole, son écoute, sa lecture, son écrit
- ✓ Construire un message significatif
- ✓ Construire du sens à l'aide de stratégies
- ✓ Apprécier, agir/réagir, réviser
- ✓ Dégager et assurer la cohérence du message/texte
- ✓ Assurer la présentation du message

En grandeurs :

- ✓ Comparer, mesurer
- ✓ Opérer et fractionner
- ✓ Concevoir, agir, mettre en relation, opérer des grandeurs
- ✓ Agir sur les grandeurs

En sciences :

- ✓ Comparer, mesurer
- ✓ Opérer et fractionner
- ✓ Concevoir, agir, mettre en relation, opérer des grandeurs
- ✓ Agir sur les grandeurs

### *Actions concrètes :*

#### **Lecture**

Animations lecture en collaboration avec la bibliothèque

Lecture d'un livre par une autre enseignante

Visites à la bibliothèque

Maintien et enrichissement de la bibliothèque de classe et du coin lecture : types de lecture et de livres variés

Développement de la lecture pour établir des liens avec l'art et la culture

Instauration du quart d'heure lecture quotidiennement dans les classes

Pratique de la lecture pour le plaisir et donner l'envie, le goût de découvrir les différents types de lecture et de graphies à travers les multiples ouvrages qui se trouvent dans la bibliothèque de chaque classe

Elaboration de rituels sur le vocabulaire de manière ludique tout en utilisant le calendrier « Les incollables » pour enrichir, travailler, mémoriser l'illustration et s'approprier le vocabulaire

Création d'un cahier qui passe d'année en année afin d'étoffer le vocabulaire

Organisation d'un coin lecture dans la cour de récréation

#### **Grandeurs**

Construction avec les enfants d'un référentiel individuel de grandeurs pour fixer et enrichir le vocabulaire d'année en année

Participation à des activités diverses afin de faire vivre les grandeurs en donnant du sens aux apprentissages de manière concrète

#### **Sciences**

Participation à des activités muséales et à des animations pédagogiques, ...

Sorties pédagogiques à caractère scientifique pour éveiller les enfants

Utilisation de matériel pour favoriser la démarche scientifique : manipuler, expérimenter, travailler, observer, confronter, mettre en commun et réfléchir par essais et erreurs

Usage du vocabulaire spécifique des sciences

Aménagement et entretien du jardin pour faire vivre les apprentissages tout en étant acteur :

- Réaménagement de la petite mare, du coin potager, d'un espace de fleurs des champs et d'hôtels à insectes
- Installation de mangeoires, de nichoirs, d'un bac à compost et de récupérateurs d'eau

## **B. Assurer la continuité**

Pour permettre à l'enfant de parcourir sa scolarité de manière continue, étape par étape, la cohérence et la continuité intra et inter-cycles sont de rigueur.

### *Actions concrètes :*

Enrichissement du vocabulaire des enfants. Exemple : Proposition de types d'activités similaires dans chaque classe, telles que « le mot du jour », l'imagier progressif d'année en année

Lecture de livres par une autre enseignante

Construction des référentiels collectifs et individuels évolutifs

Apprentissage de la création et de l'utilisation des tables de matières

Evaluation de manière formative et sommative (bulletin)

Organisation des concertations, en équipe, en cycle pour partager les expériences de classe (Pédagogie, relationnel ...)

Participation au rallye –lecture « Tulikwa » en collaboration avec la Ville de Tournai et sa bibliothèque pour autant que cette offre soit faite à l'école



### **C. Favoriser la réussite de tous les élèves**

Notre école est ouverte à tous sans distinction sociale et économique : elle accorde une sollicitude équitable à tous les enfants

#### *Actions concrètes :*

Utilisation de différentes méthodes de lecture telles que :  
Méthodes « Les Alphas », méthode syllabique, méthode globale « Ratus », méthode gestuelle afin de permettre à l'enfant d'acquérir les compétences en lecture par le biais de la méthode qui lui convient le mieux  
Variation des organisations de travail : individuel, binôme, groupes de besoins ...  
Création de groupes d'entraide entre les enfants  
Utilisation des évaluations afin d'ajuster les apprentissages  
Échanges nombreux entre collègues sur difficultés rencontrées  
Construction en continuité du dossier pédagogique de l'élève  
Pratiques de différenciation  
Apprentissage de la gestion du temps par l'élève  
Utilisation des tableaux blancs interactifs de la 3<sup>e</sup> année maternelle à la 6<sup>e</sup> année primaire  
Collaboration avec les partenaires extérieurs : PMS, logopèdes...  
Collaboration avec des bénévoles, en fonction des offres reçues : enseignants à la retraite...  
Collaboration avec les parents en matière de soutien à apporter : surveillances des devoirs, suivi des demandes formulées par l'équipe éducative, du PMS, du PSE ...  
Collaboration avec des enseignants en fonction pour apporter un soutien spécifique aux enfants :  
- Organisation de périodes de renforcement, d'accompagnement, ou d'adaptation en vue d'acquérir la connaissance et la maîtrise de la langue de l'enseignement et de la culture scolaire (tant que la FWB octroie des subventions)  
Elaboration du dispositif Fla  
- Octroi par la FWB d'aides supplémentaires, sur base de critères socio-économiques objectifs, pour promouvoir des activités pédagogiques complémentaires telles que :  
    • Le renforcement de la maîtrise des apprentissages de base, et de la langue française en particulier, par tous les élèves ;  
    • La lutte contre l'échec, le redoublement et le retard scolaires ;  
    • Favoriser la détection rapide des difficultés scolaires, l'organisation de la remédiation immédiate et la mise en œuvre de pédagogies différenciées ;  
    • Prévenir le décrochage scolaire et, ce faisant, les éventuels phénomènes d'incivilités et de violence  
Mise en place d'aménagements raisonnables pour les élèves en difficulté

**D. Contribuer à l'éducation de l'enfant dans le respect de lui-même, des autres, de son environnement et de son patrimoine**

Notre école est le point de rencontre, le milieu social, le lieu où l'on étudie, où l'on éduque, où l'on joue et où l'on apprend à vivre ensemble, dans un climat de confiance et de dialogue.

*Actions concrètes :*

Respect de la personne en stimulant les vertus d'un corps sain, des pratiques sportives, de la confiance en soi, de l'esprit critique mais aussi en favorisant l'orientation de l'élève en difficulté vers un enseignement adapté, une logopédie ou une année complémentaire

Respect des autres en prônant l'ouverture au dialogue, l'écoute, le partage des points de vue avec l'accent mis sur la politesse et la bonne foi, avec pour finalité de réduire les violences physiques et verbales

Respect du milieu de vie en cultivant le goût du beau, du soin, de l'ordre pour devenir des citoyens responsables

Cours de philosophie et de citoyenneté donné dans chacune des classes primaires

Choix entre le cours de morale non confessionnelle et les cours de religion catholique, protestante, orthodoxe, israélite et islamique

Possibilité d'être dispensé de suivre l'un de ces cours et, dans ce cas, l'élève suivra une seconde période du cours de philosophie et de citoyenneté



## **E. La communication avec les parents**

Notre école privilégie une communication efficace entre tous les acteurs et partenaires, propose un climat convivial, ouvert aux parents dans le respect de chacun.

Différents outils de communication sont utilisés : journal de classe, farde ou cahier de communication, téléphone, ordinateur (courriel).

### *Actions concrètes :*

Communication à destination des parents via le journal de classe pour les primaires et via la farde de communications ou le cahier pour les maternelles  
Organisation de réunions d'information: en début d'année lors d'une réunion par classe, dans le courant de l'année lors d'une réunion individuelle et une réunion en fin d'année. Mais aussi à la demande des parents  
Utilisation par les parents des différents outils de communication mis à leur disposition  
Invitation des parents en tant que personnes ressources (aide lors d'activités extérieures, utilisation des potentialités et spécificités dans des activités scolaires, etc.)  
Informations sur la vie de l'école et sur les activités réalisées en classe ou à l'extérieur sur la page Facebook et le groupe privé



## **F. Accueil des enfants à besoins spécifiques dans le cadre de l'intégration dans l'enseignement ordinaire.**

Accueil des enfants à besoins spécifiques dans le respect du décret.

*Actions concrètes :*

Pratiques de différenciation par exemple, en :

Aménageant l'espace-classe en fonction des besoins spécifiques de l'enfant

Utilisant certains supports d'apprentissages adaptés aux besoins spécifiques de l'enfant

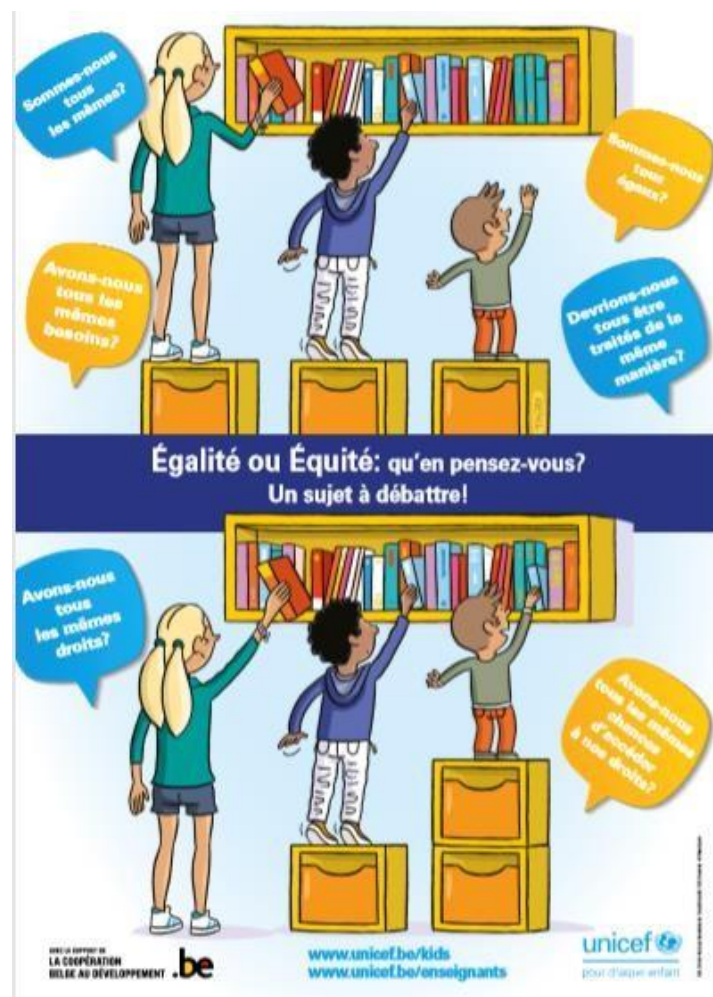
Proposant du matériel spécifique.

Mise en place de stratégies qui permettent à l'enfant d'utiliser son matériel en autonomie

Collaboration au sein de la classe avec des aides extérieures (asbl ...) : si l'école bénéficie d'une personne ressource, celle-ci pourrait, par exemple, rester près d'un enfant pour le rassurer, l'aider à suivre le cours correctement avec les autres...

Création des groupes d'entraide, de groupes de besoins

Prise en charge individuelle possible en cas de besoin



(Dessins de Thiry © UNICEF Belgique)

## **G. Le passage primaire-secondaire**

Par des activités diverses, nous préparons les enfants au passage du primaire vers le secondaire.

### *Actions concrètes :*

Salon des études SIEP.

Informations et conseils d'orientation d'études donnés par le PMS aux élèves de 6e année primaire

Projet de correspondance avec une école secondaire : piste à exploiter

Projet de Rallye-lecture en fonction de propositions faites par une école secondaire

Eveil aux professions lors de visites ou d'interventions de personnes extérieures de façon ponctuelle ou selon le projet en cours

Apprentissage d'une langue autre que le français et, principalement, de communiquer dans cette langue. Choix du P.O. pour notre école : le néerlandais



## **A. Maintien d'un élève dans l'année**

Dès le début de l'année scolaire, l'équipe pédagogique met en place et adapte pour l'élève maintenu un dispositif spécifique de différenciation et d'accompagnement personnalisé.

Ce dispositif spécifique est élaboré en tenant compte :

- 1° des éléments identifiés comme devant faire l'objet d'un renforcement lors de la délibération de l'équipe pédagogique dans l'enseignement fondamental ;
- 2° d'une évaluation collective du dispositif spécifique mis en place l'année précédente.

Ce dispositif spécifique peut prévoir des aménagements de la grille horaire individuelle de l'élève maintenu.

*Actions concrètes :*

A chaque fin d'année scolaire, pour tous les élèves :

- \* Organisation d'un conseil de classe qui détermine si l'enfant a toutes les compétences nécessaires pour poursuivre sa scolarité dans l'année supérieure.
- \* Au terme de l'année scolaire, l'équipe pédagogique peut décider de maintenir un élève dans l'année. La décision de maintien est prise au terme d'une délibération associant les membres de l'équipe pédagogique en charge de l'élève et un membre du centre PMS

Au cours de l'année complémentaire :

- \* Mise en place d'un dispositif spécifique de différenciation et d'accompagnement personnalisé tel que, par exemples, l'organisation d'activités spécifiques avec d'autres groupes du même cycle en fonction des besoins de l'enfant, l'aménagement de la grille horaire individuelle de l'élève maintenu.
- \* Tenue d'un dossier de suivi pédagogique de l'élève.
- \* Les dispositifs spécifiques sont mentionnés dans un dossier accompagnant l'élève.
- \* Evaluation régulière et si nécessaire ajustement du dispositif de différenciation et des modalités de l'accompagnement personnalisé tout au long de l'année.

## **I. Mode de communication sur les frais réclamés en cours d'année**

### 1. Estimation des frais

Au début de l'année scolaire ou au moment de l'inscription de l'élève, l'école fournit aux parents d'élèves ou à la personne investie de l'autorité parentale, une estimation du montant des frais scolaires réclamés et leur ventilation.

### 2. Décomptes périodiques

Les décomptes périodiques sont transmis par écrit aux parents 3 fois par an.

Ceux-ci peuvent couvrir une période allant d'un mois à quatre mois.

Ces décomptes détaillent au minimum pour chacun des élèves l'ensemble des frais scolaires réclamés, leurs montants, leurs objets et le caractère obligatoire ou facultatif de ceux-ci, et mentionne les modalités et les éventuelles facilités de paiement.

### 3. Mode de paiement :

Par virement bancaire ou en liquide directement à l'enseignante de l'enfant contre un reçu (d'adulte à adulte). Tout montant excédant cinquante euros pourra, à la demande des parents, être échelonné sur plusieurs décomptes périodiques.

Le montant total à verser ainsi que les modalités de l'échelonnement sont également communiqués par écrit.



## **Projets spécifiques**

### **1. Section primaire**

Création et utilisation de jeux dans tous les domaines en français, en mathématiques et en sciences pour stimuler les enfants de manière amusante tout en apprenant.

Aménagement de la cour de l'école, création de zones de jeux pour augmenter le bien-être pendant le temps de récréation, élaboration d'une Charte d'utilisation de la cour.

Réaménagement du jardin pour travailler le domaine scientifique.

Constitution d'une armoire avec du matériel scientifique et d'une armoire avec du matériel mathématique pour permettre un travail concret par manipulation, par observation, ...

Création de groupes de besoin dans certaines matières et de manière ponctuelle afin d'aider les élèves à remédier à leurs difficultés et, aux élèves ayant des facilités d'apprentissages, d'en apprendre davantage.

### **2. Section maternelle**

Création d'un référentiel mots + illustrations en rapport avec les projets et la vie de l'école et de la classe.

Création et utilisation de jeux :

Associer des mots et des illustrations

Associer les contraires (rempli-vide) par illustration et verbaliser

Se situer selon un référentiel (devant, juste, entre...)

Réalisation de courriers : exemple : La lettre à Saint Nicolas.

Approche de la lecture avec les Alphas : méthode de lecture mise au point par Claude Huguenin, psychopédagogue spécialisé dans la remédiation du langage écrit, en collaboration avec Olivier Dubois, philosophe et spécialiste en psychologie cognitive.

Travail des alphas au cycle 5/8 pour aborder la lecture, la découverte des lettres tout en s'amusant avec les personnages de l'histoire. Méthode qui continue à être utilisée en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années primaires.

## EN CONCLUSION

Ce projet d'établissement a été élaboré par les enseignants de l'école et approuvé par le Conseil de participation.

Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant leurs enfants dans l'établissement les parents en acceptent les choix pédagogiques et les actions concrètes tels que définis dans son projet d'établissement.

Ce projet est élaboré en fonction du :

- ✓ Projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.
- ✓ Décret du 03-05-2019
  - Livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun.

### 1. Des missions prioritaires

Article 1.4.1-1. :

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- Amener tous les enfants à s'approprier des savoirs et acquérir les compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte sur les autres cultures ;
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Article 1.4.1-2. :

Les savoirs, les savoir-faire et les compétences sont placés dans la perspective de ces missions prioritaires. Ils assurent l'acquisition de connaissances constitutives d'une culture commune, de clés de compréhension et d'actions sur le monde, d'aptitudes et de savoir-être citoyens.

Les savoirs, les savoir-faire et les compétences s'acquièrent tant dans les cours que dans les autres activités éducatives et, de manière générale, dans l'organisation de la vie quotidienne de l'école. [...]

Article 1.4.1-3. : adaptation de la définition des programmes d'études et du projet pédagogique [...]

2. Des missions spécifiques au tronc commun
    - Article 1.4.2-1 : référentiel de compétences initiales
    - Article 1.4.2-2 : référentiels du tronc commun
  3. De l'autonomie des écoles
    - Du projet éducatif et du projet pédagogique
    - Des programmes d'études
    - Du projet d'école
    - Du règlement des études
  4. De l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté
  5. Du parcours des élèves
    - Du rythme de l'élève
    - De la pratique de l'évaluation formative et de la pédagogie différenciée
    - De l'accompagnement personnalisé
  6. Des élèves à besoins spécifiques
    - Des aménagements raisonnables dans l'enseignement ordinaire
  7. Des cours de religion et de morale non confessionnelle, du choix entre ces cours et de la seconde période de cours de philosophie et de citoyenneté
- ✓ Décret du 14 mars 1995 : "École de la réussite"
    - Mise en place d'une organisation en cycles.
  - ✓ Circulaire du 03/08/2017
    - Organisation des séjours pédagogiques avec nuitée(s).
  - ✓ Décret du 11/07/2002
    - Organisation des formations en cours de carrière.
  - ✓ Décret du 17/06/2021
    - Décret portant le Livre 6 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et portant le titre relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles et des membres du personnel de l'équipe pluridisciplinaire des Centres PMS

En fonction des lois et décrets en vigueur,  
ce projet d'établissement pourrait subir  
l'une ou l'autre modification ou mise à jour.

